



Message d'intérêt public

Mention « Meilleur avant » et date de péremption

Date de début : 3 juin 2016
Date de fin : 30 juin 2016
Nunavut

60 s

Connaissez-vous la différence entre les mentions « Meilleur avant » et les dates de péremption sur les emballages d'aliments?

La mention « Meilleur avant » vous indique jusqu'à quand un aliment est bon et conserve sa valeur nutritionnelle, lorsque l'emballage n'est pas ouvert. Elle concerne la qualité et non la salubrité des aliments. Habituellement, il n'est pas dangereux de consommer des aliments après la date « Meilleur avant ».

Quant aux dates de péremption, elles ne figurent que sur les préparations pour nourrissons, les suppléments nutritifs, les substituts de repas et les médicaments. Ne consommez pas ces produits après la date de péremption : jetez-les.

Comment savoir si un aliment pourrait vous rendre malade? Il est important d'examiner tous les aliments avant de les consommer : même si un aliment a une odeur et une apparence normales, et que la date « Meilleur avant » n'est pas passée, il y a tout de même un risque s'il n'a pas été manipulé ou conservé correctement. En cas de doute, jetez-le. De plus, ne consommez aucun aliment qui :

- présente des moisissures;
- a une mauvaise odeur ou mauvais goût;
- n'a pas été conservé de façon appropriée (comme du lait non réfrigéré depuis plus de deux heures);
- se trouve dans une conserve gonflée ou endommagée;
- se trouve dans un pot hermétique dont le sceau est brisé (le couvercle ne fait pas de « poc »).

Pour obtenir d'autres conseils sur la salubrité des aliments, visitez le
www.livehealthy.gov.nu.ca/fr/alimentation-saine/salubrit%C3%A9-des-aliments.

###

Renseignements aux médias :

Ron Wassink

Spécialiste des communications

Ministère de la Santé

867 975-5710

rwassink@gov.nu.ca

ᐱᓕᓕᓕᓕᓕ ᐅᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐅᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᐅᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐅᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.

Communications